

"ARTS - SCIENCES - LETTRES"

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT & D'ÉDUCATION

Fondée en 1915

Loi du 1^{er} Juillet 1901 — Décret du 16 Août 1901

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
MÉDAILLE D'ARGENT DE LA VILLE DE PARIS
PRIX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Siège Social : 60, Rue Chardon-Lagache, PARIS-XVI^e

Tél. : 647 68-73



COMITÉ D'HONNEUR

Le Professeur C. LIAN C. *
de l'Académie de Médecine
Président de la Commission Supérieure
des Récompenses

Jules ROMAINS G.O. *
de l'Académie Française

DE LEVIS MIREPOIX G.O. *
de l'Académie Française

André MAUROIS G.O. * †
de l'Académie Française

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Général :

Docteur Roger PINOTEAU *

Président Administratif-Fondateur :

M. René FLAMENT * O.

Vice-Présidents :

Général CRESSATY G.O. *

M. CATHALA Georges O.

M. VISINE François

Colonel Louis-Jean PAUT O. *

Secrétaire Général :

VUILLAUME Maurice * †

Secrétaire Adjoint :

M. FERRER Claude * †

Trésorier Général :

M. SCHNERB Jacques * †

Trésorier Adjoint :

BEAUSSIER Roger.

La Médaille de la Société
est en vente chez M. DIETS,
seul Dépositaire à PARIS
dans son nouveau Magasin
26, Galerie de Chartres
(Palais-Royal)

Paris, le (date de la poste) 1968

DIPLOME N° 14243

Cher Lauréat,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Commission Supérieure des Récompenses de la Société « **ARTS, SCIENCES, LETTRES** » vous a décerné un Diplôme de Médaille *d'argent*

Ce Diplôme vous sera remis à notre Grande Fête Annuelle, qui aura lieu le **DIMANCHE 28 AVRIL 1968, à 14 heures**, au PALAIS DE LA MUTUALITE, 24, rue Saint-Victor (Métro « Maubert-Mutualité »), sous la Présidence d'un Membre du Gouvernement.

Comptant sur votre présence, indispensable à cette cérémonie, ainsi qu'au Banquet, nous vous prions d'agréer, Cher Lauréat, l'assurance de notre considération distinguée.

LE PRÉSIDENT ADMINISTRATIF-FONDATEUR :

René FLAMENT,

Conseiller de l'Enseignement Technique Honoraire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
SUPÉRIEURE DES RÉCOMPENSES :

Professeur C. LIAN,
de l'Académie de Médecine,
Commandeur de la Légion d'Honneur.

NOTA. — Le Lauréat ne pouvant assister ou se faire représenter est prié de prévenir, 10 jours avant, M. FLAMENT, Président Administratif, 60, rue Chardon-Lagache, PARIS-16^e

Le Diplôme pourra être envoyé avec le Palmarès, après la fête, contre mandat de 7 Frs, adressé au nom de « **ARTS, SCIENCES, LETTRES** » - C.C.P. PARIS 15759-86 (PRIERE D'INDIQUER LE N° DU DIPLOME).

Remerciement.

A la matinée, le Diplôme ne sera remis que sur présentation de cette lettre, qui servira d'entrée gratuite pour le Lauréat seulement (ou son représentant).